



**HAL**  
open science

## Entre solidarité de principe, opportunité stratégique et incompréhensions

Michel Pigenet

► **To cite this version:**

Michel Pigenet. Entre solidarité de principe, opportunité stratégique et incompréhensions : le PCF et la CGT face à l'imbroglio des grèves belges de l'hiver 1960-1961. Bernard Franck, Luc Courtois, Pierre Tilly. Mémoire de la grande grève de l'hiver 1960-1961 en Belgique, Bruxelles, Le Cri Editeur, pp.54-65, 2011. halshs-00772811

**HAL Id: halshs-00772811**

**<https://shs.hal.science/halshs-00772811>**

Submitted on 11 Jan 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Entre solidarité de principe, opportunité stratégique et incompréhensions, le PCF et la CGT face à l'imbroglie des grèves belges de l'hiver 1960-1961**

*Michel Pigenet (CHS-CNRS, Paris1)*

La Belgique ? Pour une partie de l'opinion française de la fin de l'année 1960, l'actualité du royaume se résume dans les fastes du mariage, le 15 décembre, du roi Baudouin avec Fabiola de Mora y Aragón. A défaut d'en effacer le souvenir, la vague de grèves de l'hiver écorne les clichés et rappelle qu'il existe une autre Belgique. Vues de France, l'ampleur et la vigueur du conflit suscitent un étonnement mâtiné d'incompréhension devant un événement irréductible à sa dimension sociale. C'est celle-ci, pourtant, que privilégient, au moins dans un premier temps, nombre d'observateurs attentifs au répertoire d'actions comme aux groupes de travailleurs et aux régions en pointe. Ainsi en va-t-il du courant cégéto-communiste, aile alors la plus influente et la mieux structurée du mouvement ouvrier français.

L'osmose des références du PCF et de la CGT se lit dans la similitude des positions que conforte le large recouvrement des forces militantes et des audiences. Il ne s'ensuit pas que les deux composantes soient interchangeable. La primauté du politique, reconnue par les communistes portés aux postes clés de la CGT, ne dissout pas la singularité syndicale<sup>1</sup>. On le vérifie à l'occasion des grèves belges où la prééminence du PCF pour ce qui touche à la stratégie et à l'orientation internationale s'accommode d'une non moins réelle capacité d'initiative de la CGT, prépondérante sur le terrain de l'action et de la solidarité.

### **Attention soutenue...**

Dès le 23 décembre 1960, le secrétaire général de la CGT, Benoît Frachon, exprime ses « sentiments d'entière solidarité » et ses vœux de « plein succès » au Président de la FGTB. Rendu public, le télégramme encourage « toutes les organisations » syndicales à relayer la démarche. Simultanément, une délégation se rend à Bruxelles pour s'informer auprès de responsables de la FGTB. A son retour, le Bureau confédéral (BC) réitère, le 25, son soutien aux grévistes. Déjà, plusieurs cadres confédéraux activent leurs réseaux. Président du tout nouveau Comité intersyndical de coordination et d'action du Marché commun, Livio Mascarello, récemment élu au BC, est en contact étroit avec Louis Van Geyt, un syndicaliste communiste belge<sup>2</sup> qu'il consulte pour rédiger le message de solidarité du Comité<sup>3</sup>. Le rôle le plus important est toutefois tenu par Germaine Guillé, entrée en 1951 au BC. Depuis 1957, elle dirige, en relation directe avec Benoît Frachon, les activités internationales de la Confédération<sup>4</sup>. A ce titre, elle signe et reçoit la correspondance entre la CGT et la FGTB, impulse et coordonne les initiatives cégétistes. Les fédérations professionnelles sont au cœur du dispositif de solidarité mis en place, notamment celles du Livre, des Services publics et de

---

<sup>1</sup> Cf. Bressol E., Dreyfus M., Hedde J., Pigenet M. (dir.), *La CGT dans les années 1950*, Rennes, PUR, 2005.

<sup>2</sup> Il sera le dernier Président du PCB, de 1972 à 1989.

<sup>3</sup> Note de Livio Mascarello du 8 janvier 1961. Archives de la CGT, Archives du secteur international (Arch. CGT. Arch. SI), 5 CFD 103.

<sup>4</sup> Ancienne dirigeant de la Fédération de l'Alimentation, Germaine Guillé n'appartient pas au PCF lorsqu'elle accède au BC. « Compagnon de route » au moment des grèves belges, elle adhère à ce Parti quelques mois plus tard, en réaction aux attentats de l'OAS.

l'Habillement où les militants renouent d'anciens contacts en Belgique<sup>5</sup>. A toutes fins utiles, le secteur international de la Confédération diffuse, par le biais de son *Bulletin de la presse internationale*, de précieuses informations sur la situation dans le royaume<sup>6</sup>. Ses militants dresse bientôt la liste des organisations avec lesquelles « des liaisons peuvent être envisagées et réalisées »<sup>7</sup>. En l'absence de critères explicites, les affinités idéologiques, sinon partisans, semblent décisives. Les noms des bons interlocuteurs sont dûment répertoriés<sup>8</sup> et l'on note que trois organisations régionales seraient « d'accord pour un jumelage triangulaire » avec leurs homologues françaises et italiennes<sup>9</sup>.

Côté communiste, le conflit belge fait l'objet d'une première mention dans « relevé de décisions » du Bureau politique (BP) du 29 décembre 1960. La question est évoquée immédiatement après l'examen de la campagne du Parti pour le référendum du 8 janvier sur l'autodétermination de l'Algérie. Le BP y voit une « grande riposte à la politique d'austérité »<sup>10</sup>, recommande de « suivre avec attention son évolution et d'organiser la solidarité envers la classe ouvrière belge ». Il confie à Gustave Ansart<sup>11</sup> le soin d'aller au siège du PCB et de rédiger un article dans *l'Humanité*. A défaut, il est envisagé de publier l'interview du « camarade Burnelle »<sup>12</sup>. Indice de l'intérêt porté au conflit, le BP programme une contribution écrite de Léon Mauvais<sup>13</sup> dans l'organe du Parti. Le 3 janvier 1961, l'instance plus restreinte du Secrétariat conseille de « continuer à suivre avec attention les grèves en Belgique »<sup>14</sup>. Il faut toutefois attendre le 19 janvier et le rapport que Raymond Guyot présente sur la situation internationale pour que la question revienne à l'ordre du jour<sup>15</sup>. A quelques jours des ultimes reprises du travail, l'heure est aux premières leçons de grèves qualifiées de « plus grandes que [la Belgique] ait connues »<sup>16</sup>. *l'Humanité* se doit, insiste-t-on, « d'établir et de commenter » les actions de solidarité menées en France et l'on programme la tenue d'une conférence de presse avec un « représentant du PCB ».

Le 21 décembre 1960, *l'Humanité* réserve un tiers de colonne de sa page 3 aux « dizaines de milliers de travailleurs en grève », prêtant au PCB la paternité de l'idée d'un mouvement à l'occasion de la discussion du projet de Loi unique au Parlement. Dès le 22, la Belgique s'installe en première page du quotidien communiste pour s'y maintenir jusqu'au 7 janvier et y reparaître le 13. D'abord en bas et à gauche de la « une », les grèves glissent vers le haut et le centre, souvent à l'égal du

---

<sup>5</sup> Réunion du 4 mars 1961 sur les délégations et la solidarité aux grévistes belges. Arch. CGT. Arch. SI, 5 CFD 103.

<sup>6</sup> *Bulletin de la presse internationale*, n° allant du 29 décembre 1959 au 7 juillet 1961. Arch. CGT. Arch. SI, 65 CFD 11 et 12.

<sup>7</sup> Arch. CGT. Arch. SI, 5 CFD 103.

<sup>8</sup> Sont ainsi répertoriés l'organisation des Cheminots de la Centrale des Services publics (Bustin, Tonneaux, De Wachter), celles des Postiers de la même Centrale (Shugens, Ressimon), des Mineurs de Charleroi-Namur (Balesso), de Liège (Thomas), des Employés et Techniciens du Borinage (Stievenart), des Frontaliers du Textile (Schreel), des Marins Cassiers), des Industrie et du Commerce alimentaire et de l'Hôtellerie de Charleroi (Adam).

<sup>9</sup> Soit celles de Liège (Renaud, Shugens), de Gand (De Keuleneir) et d'Anvers (Reintjens). Plus lente à réagir, la FSM intervient, à son tour, le 29 décembre, par une déclaration qui, au terme de l'analyse des raisons du conflit, appelle à la solidarité des travailleurs, particulièrement ceux des « pays du Marché commun » ayant les « mêmes ennemis de classe ». *Le Peuple* du 15 janvier 1961.

<sup>10</sup> Décisions du BP, le 29 décembre 1960. Archives départementales de Seine-Saint-Denis (ADSSD). Archives du PCF, 2 NUM\_4/4.

<sup>11</sup> Ouvrier métallurgiste, Gustave Ansart a adhéré au PCF en 1945. Directeur politique du quotidien régional communiste *Liberté*, membre suppléant du BP depuis 1954, il dirige la puissante fédération du Nord, département frontalier dont il a été député de 1956 à 1958.

<sup>12</sup> Instituteur et résistant communiste belge, député de Liège, Ernest Burnelle est secrétaire du PCB depuis 1954. Il en deviendra Président en 1963.

<sup>13</sup> Membre du BP du PCF depuis 1945 et de son Comité central depuis 1929, Léon Mauvais siège également au secrétariat de la CGT depuis 1953.

<sup>14</sup> Décisions du Secrétariat, le 3 janvier 1961. ADSSD. Archives du PCF, 2 NUM\_4/12.

<sup>15</sup> Membre du CC du PCF depuis 1928, Raymond Guyot est entré au BP en 1945. De 1955 à 1972, il sera en charge de la Section de politique extérieure du Parti.

<sup>16</sup> Décisions du BP, le 19 janvier 1961. ADSSD. Archives du PCF, 2 NUM\_4/4.

référendum. Les titres grossissent et des photos les accompagnent à compter du 26 décembre. Le conflit occupe toujours, par ailleurs, la page 3 dévolue aux récits des événements que livre l'envoyé spécial du journal, Jacques Coubard. Le 26 décembre, Yves Moreau centre son éditorial sur le conflit. Le 28, un encadré de Jacques Kahn analyse le contenu de la Loi unique, tandis qu'André Wurmser, polémiste attitré du quotidien, ironise sur « le voyage de noces sans retour » du couple royal. Le 31, Léon Mauvais livre l'article commandé par le BP et Ernest Burnelle développe, le 2 janvier, le point de vue du PCB<sup>17</sup>. La publication des communiqués de la CGT et du PCF concourt à retenir l'attention des cadres intermédiaires et des militants. Les déclarations et les titres magnifient « l'abnégation », la « combativité », la « vaillance », la « ténacité » des acteurs du « plus grand mouvement de l'histoire de la Belgique » confrontés à une « répression brutale »<sup>18</sup>. Témoin engagé, *l'Humanité* du 6 janvier proclame encore que « la grève tient » quand la lassitude commence à peser. « La volonté de lutte reste entière », titre-t-elle six jours plus tard, avant de concéder, le 13, après le vote de la Loi unique, que seuls les syndicats wallons veulent « poursuivre le mouvement » et d'admettre, le 16, l'isolement des ultimes bastions francophones.

Pour des raisons de proximité géographique, *Liberté*, le quotidien communiste du Nord-Pas-de-Calais occupe une place à part dans la mobilisation du PCF. Du 22 décembre au 21 janvier, la grève ne quitte pas la « une » du journal qui lui réserve, en outre, sa page 8 alimentée en articles par le journaliste dépêché en Belgique pour l'occasion. Celui-ci, en terrain de connaissance et, semble-t-il, mieux introduit que son camarade de *l'Humanité*, puise ses informations aux sources des animateurs locaux, dans les hauts lieux du conflit que sont les Ateliers de construction électrique de Charleroi ou les puits de mine de Marcinelle<sup>19</sup>. Plus exceptionnellement, *La Vie ouvrière*, l'organe de la CGT, dont l'ouverture sur l'étranger se limite d'ordinaire à l'URSS, s'attarde sur les grèves belges. A l'instar de *l'Humanité*, une large place est laissée à l'expression de la solidarité.

### ... et organisation de la solidarité

Le jour même de l'envoi du premier télégramme de soutien de la Confédération, les fédérations cégétistes des Métaux, des Cheminots, des Travailleurs de l'Etat, des PTT, des Communaux et hospitaliers, de la Chimie, l'Union des Fonctionnaires, les syndicats des Assurances Soleil-Aigle, du Bâtiment et de la Métallurgie de Villeurbanne sont à l'oeuvre<sup>20</sup>. Le BC inaugure, le 28 décembre, une campagne de souscription<sup>21</sup>. Si les structures des zones les plus proches de la Belgique sont particulièrement sollicitées, les grandes Unions départementales (UD) le sont aussi, telle celle de la Seine qui prend langue avec la FGTB bruxelloise<sup>22</sup>.

Outre l'envoi de télégrammes, la signature de pétitions, le vote de résolutions de soutien et la collecte de fonds, les organisations tentent d'entrer en relation directe avec leurs homologues belges. Dans le Nord, les syndicats du textile – Roubaix-Tourcoing –, de la métallurgie, des mines, etc., sont à l'initiative de démarches parfois lancées à l'échelon des établissements et des puits. La présence de travailleurs frontaliers aide à leur succès. Aux Ateliers de construction du Nord de Blanc-Misseron où ils forment 40 % du personnel, ils étoffent les rangs du millier de salariés - 80 % du personnel – solidaires des grévistes<sup>23</sup>. Le 1<sup>er</sup> janvier, l'UD du Nord appelle à observer une minute de silence le jour des obsèques d'un manifestant bruxellois<sup>24</sup> et prépare l'accueil d'enfants de grévistes<sup>25</sup>.

---

<sup>17</sup> Les 3 et 8 janvier 1961, *Liberté* publie deux autres entretiens du dirigeant belge.

<sup>18</sup> Toutes expressions tirées des messages du BC de la CGT, le 28 décembre 1960 et du CC du PCF, le 16 janvier 1961.

<sup>19</sup> *Liberté* du 25 décembre 1960.

<sup>20</sup> *L'Humanité* du 24 décembre 1960.

<sup>21</sup> *Ibidem*, le 29 décembre 1960.

<sup>22</sup> *Ibid.*, le 27 décembre 1960.

<sup>23</sup> *Liberté* du 29 décembre 1960.

<sup>24</sup> *Ibid.* le 1<sup>er</sup> janvier 1961.

<sup>25</sup> *Ibid.* le 31 décembre 1960. Le n° du 17 janvier publie la photo de l'accueil d'enfants à Hellemmes. En mars 1961, Germaine Guillé fera état de 48 enfants pris en charge par la Fédération du Sous-sol et

Un pas supplémentaire est franchi avec l'adoption de mesures visant les velléités de contournement de la grève. Le 23 décembre, les cégétistes décident de s'opposer à l'exportation de gaz et d'électricité vers la Belgique<sup>26</sup>. A Dunkerque, les dockers refusent d'effectuer des heures supplémentaires sur les navires déroutés d'Anvers, puis optent pour le boycott pur et simple<sup>27</sup>, décision également appliquée par leurs camarades de Rouen et de Calais<sup>28</sup>. La fédération du Livre veille, pour sa part, à ce qu'aucun hebdomadaire français imprimé en Belgique ne soit mis en vente et bloque les publications belges dont la fabrication a été momentanément délocalisée en Italie<sup>29</sup>.

Des délégations franchissent, enfin, la frontière<sup>30</sup>. Sur les dents, les autorités du royaume ne facilitent pas la tâche des cégétistes perçus comme de dangereux agitateurs. Reçus à Anvers par le syndicat socialiste du port auquel ils apportent une « somme symbolique », le secrétaire du syndicat des dockers de Dunkerque et trois de ses camarades sont interpellés sans ménagement et insultés avant d'être reconduits en France dans la nuit, expulsion agrémentée d'une interdiction définitive de séjour<sup>31</sup>. En dépit du « climat de cordiale fraternité » dont se félicite le BC<sup>32</sup> à l'issue d'une première rencontre avec des dirigeants belges, les préventions de la guerre froide subsistent. D'emblée, la FGTB a pris soin de proclamer qu'elle n'accepterait pas les dons « qui ne suivraient pas le canal de la CISL »<sup>33</sup>. Plus direct, Louis Major, son secrétaire général assure que ses camarades rejeteront les « étrennes » de « syndicats contrôlés par les communistes »<sup>34</sup>. Dans les colonnes semi confidentielles du bimensuel édité à l'intention de ses cadres, la CGT signale les difficultés rencontrées auprès de « quelques militants belges [qui], s'abritant derrière les consignes de la FGTB, ont opposé un incroyable refus à la solidarité de nos camarades »<sup>35</sup>. Le périodique cite le cas des Transports, mais se réjouit, à l'inverse, de la « liaison permanente » établie entre les fédérations des électriciens et des gaziers des deux pays.

Sans doute n'est-ce pas un hasard si « les plus vifs remerciements » adressés à la CGT pour son « geste de confraternité internationale » proviennent du secrétaire national adjoint wallon de la FGTB<sup>36</sup>. Ce dernier, en écho aux clivages qui partagent la centrale, prie ses destinataires de « transmettre les remerciements des travailleurs belges – wallons en particulier – qui sont décidés à continuer le combat sans merci [...] pour abattre notre ennemi commun ». Ainsi est-ce encore « au nom plus particulièrement des travailleurs de Wallonie » qu'André Renard, plus laconique, exprime, sa « gratitude »<sup>37</sup>.

Début mars, la CGT évalue à 250 372,02 francs français le montant des sommes collectées par ses organisations<sup>38</sup>. Les 10 000 francs prélevés sur la trésorerie confédérale entrent pour près de 4 % du total, contre moins de 10 % en provenance des UD, des UL ou de syndicats isolés. Vingt-six fédérations et syndicats nationaux se taillent la part du lion avec 86,09 % du total. Le détail des sommes montre de fortes disparités. C'est flagrant pour les UD, dont six seulement ont répondu. La

---

de 13 hébergés par l'Avenir social. P-v de la réunion du 4 mars 1961 consacrée aux délégations et à la solidarité aux grévistes belges. Arch. CGT. Arch. SI, 5CFD 103.

<sup>26</sup> « Pas un kw d'électricité, pas une thermie de gaz ne doit passer la frontière », déclare la Fédération concernée. *Le Peuple* du 15 janvier 1961.

<sup>27</sup> *Liberté* du 24 décembre 1960.

<sup>28</sup> *Ibid.* des 30 et 31 décembre 1960.

<sup>29</sup> Réunion du 4 mars 1961 sur les délégations et la solidarité aux grévistes belges. Arch. CGT. Arch. du SI, 5 CFD 103.

<sup>30</sup> Selon un document interne, 13 fédérations auraient envoyé une délégation en Belgique, deux fois pour celle du Bâtiment. Délégations en Belgique, sd. Arch. CGT. Arch. du SI, 5CFD 103.

<sup>31</sup> *Liberté* du 31 décembre 1960 et entretien avec l'un d'eux, Roger Gouvard, le 19 juin 2000.

<sup>32</sup> Communiqué du 25 décembre, *Le Peuple* du 1<sup>er</sup> février 1961.

<sup>33</sup> *Bulletin de la presse internationale*, semaine du 29 décembre 1960 au 19 janvier 1961. Arch. CGT. Arch. du SI, 65 CFD 11.

<sup>34</sup> *Le Populaire de Paris* du 3 janvier 1961.

<sup>35</sup> *Le Peuple* du 15 janvier 1961.

<sup>36</sup> Lettre du 16 février, signée par R. Moreau, en sa qualité de secrétaire national adjoint, publiée par *Le Peuple* du 1<sup>er</sup> mars 1961.

<sup>37</sup> Lettre du 17 février. *Le Peuple* du 1<sup>er</sup> mars 1961.

<sup>38</sup> *Ibid.* le 1<sup>er</sup> mars 1961.

proximité géographique explique les 10 000 francs du Nord qui se détache devant la Seine – 3 850 francs – et la Loire-Atlantique – 2 958,39 –, dont la présence surprend plus que celle des Ardennes – 200. Comparée à la contribution symbolique - 500 francs - des Bouches-du-Rhône, la participation du Doubs – 109,5 – semble honorable. Le versement des fédérations, plus actives, s'échelonne des 86 francs recueillis dans la Céramique aux 53 333,33 francs des Métaux qui précèdent le Livre – 50 000 –, l'Eclairage – 20 000 –, les Services publics – 12 000 –, les Cheminots – 11 000 – et l'Union générale des fédérations de fonctionnaires – 10 000.

Un document interne ultérieur porte le total collecté à 300 000 francs<sup>39</sup>. Quel que soit le chiffre retenu, les listes de souscription cégétistes se classent très largement en tête de celles circulant dans l'Hexagone. Pour ce que l'on en sait, la SFIO aurait réuni 41 239,73 francs<sup>40</sup> et FO 46 341,61 francs<sup>41</sup>. Tout au long du conflit, cette centrale s'efforce de concilier le soutien qu'elle apporte au Marché commun et sa solidarité envers la FGTB. Concrètement, la discrétion l'emporte. Robert Bothereau en convient : « Sachant certains de ses aspects délicats et parce qu'il ne s'agit pas de nos propres affaires (...), c'est volontairement (...) que nous nous sommes abstenus de commentaires »<sup>42</sup>. La tournure des événements provoque des interrogations, sinon incompréhensions, parmi les militants français, adeptes de la modération et à l'affût du moindre risque de débordement communiste. « Nous savons nous-mêmes en France de quoi il retourne dans de telles situations et comment les éléments les plus à l'aise dans les heures troubles s'efforcent à cœur joie de les exploiter », résume le secrétaire général<sup>43</sup>. « Ne critiquez pas leurs méthodes ou procédés de combat », juge nécessaire de préciser un responsable de la fédération FO des Cheminots<sup>44</sup>. A l'évidence, des explications détaillées ne sont pas de trop, à l'exemple de celles fournies par Louis Major, près d'un mois après la fin du conflit, devant la commission exécutive de FO<sup>45</sup>.

## Entre grille de lecture traditionnelle et esquisse de perspectives inédites

Les grèves belges de l'hiver 1960-1961 surviennent à un moment délicat pour la mouvance cégéto-communiste. Alors que les Français jonglent tant bien que mal avec les « nouveaux francs », la vie politique et sociale hexagonale est suspendue à l'issue de la guerre d'Algérie. Fort de l'autorité que lui confèrent une popularité inégalée et les institutions de la V<sup>e</sup> République, sinon le mandat ambigu, voire contradictoire, reçu des électeurs à ce sujet, le général de Gaulle opère la transition délicate de la défense de l'Algérie française vers la négociation de l'indépendance qu'amorce l'annonce d'un référendum du 8 janvier 1961<sup>46</sup>. Mal remis de la secousse gaulliste de 1958, le PCF se prononce pour le « non » qui, conforme à son opposition résolue au régime, souligne néanmoins sa difficulté persistante à reprendre l'initiative. Les mutations d'une société française désormais installée dans la croissance n'arrangent rien qui rendent obsolètes les analyses d'hier. Reste à trouver les concepts, les mots et le cadre pour le dire sans paraître renier l'identité communiste. Imprudents dans leurs propositions d'*aggiornamento*, Laurent Casanova, Maurice Servin<sup>47</sup> et plusieurs hauts cadres du PCF l'apprennent à leurs dépens au début de l'année 1961. Bon gré mal gré, pourtant, le monde change et avec lui le mouvement communiste où la tradition monolithique est mise à mal par la rivalité sino-soviétique.

---

<sup>39</sup> Note sur la Belgique. Arch. CGT. Arch. du SI, 5CFD 103.

<sup>40</sup> *Le Populaire de Paris* du 8 février 1961.

<sup>41</sup> Montant arrêté au début du mois de mars. *Force ouvrière* du 1<sup>er</sup> mars 1961. La FEN aurait versé 30 000 francs, mais le décompte semble partiel, car antérieur à la fin des grèves. *Le Populaire de Paris* des 7-8 janvier 1961.

<sup>42</sup> Editorial. *Force ouvrière* du 22 février 1961.

<sup>43</sup> *Ibid.*

<sup>44</sup> *Ibid.* le 11 janvier 1961.

<sup>45</sup> Le 16 février 1961. *Force ouvrière Informations* de février 1961.

<sup>46</sup> Le « oui » obtient plus de 75 % des suffrages exprimés en métropole, avec toutefois une montée de l'abstention qui ramène son score à 56 % des inscrits.

<sup>47</sup> Laurent Casanova et Marcel Servin appartiennent tous deux au BP, le second étant, en outre, secrétaire du CC, responsable à l'organisation.

La conjoncture politique pèse sur une conflictualité sociale à l'étiage. Avec à peine 1 million de jours non travaillés pour cause de grève dans le secteur privé, les statistiques françaises de 1960, enregistrent le niveau le plus faible depuis la Libération, en recul de 47 % sur l'année précédente. A leurs manières, les grèves belges arrivent à point nommé. Occasion d'un retour en force du social, terrain privilégié d'intervention de la CGT et du PCF, sur le devant de la scène publique, fût-elle étrangère, leurs causes et leurs formes semblent conforter les références de toujours et les analyses du présent.

Comment les militants ne se reconnaîtraient-ils pas dans les foules qui brandissent des drapeaux rouges et chantent *l'Internationale* ? D'autres paroles et cris paraissent plus familiers encore, à l'exemple de *la Marseillaise* ou des « Vive la République ! » rapportés au risque du contresens<sup>48</sup>. Collectes au drapeau sur fond de terrils, de chevalets et de murs d'usines, appels à la fraternisation des soldats<sup>49</sup>, actes de sabotage<sup>50</sup>, campagne de dénonciation d'une « grève insurrectionnelle », installation d'un émetteur clandestin – *Radio Combat*<sup>51</sup> –, patrouilles policières, manifestants au coude à coude, barrages des forces de l'ordre rompus, ordres de réquisition, annonce « d'abandon de l'outil de travail » et de retrait des équipes de sécurité<sup>52</sup>, perquisitions, arrestations<sup>53</sup>, charges de gendarmes et usages policiers d'armes à feu, barricades, morts de grévistes<sup>54</sup>, etc., les photos et les récits que diffuse la presse communiste renvoient ses lecteurs à leurs souvenirs des conflits dramatiques de 1947 et 1948.

Le communiqué de la CGT du 23 décembre peut inscrire son soutien dans le sillage de « la solidarité prolétarienne internationale » et la perspective de « l'unité des travailleurs » qu'il s'agit d'« affermir »<sup>55</sup>. Brève, l'analyse esquissée met l'accent sur « la défense des conditions de vie » que menaceraient les « monopoles et l'appareil d'Etat qu'ils dominent ». Les militants français trouvent là un argumentaire développé contre le régime gaulliste. Benoît Frachon y revient dans *La Vie ouvrière* du 4 janvier. Après avoir élevé l'aide aux grévistes au rang d'impératif catégorique - « notre devoir de prolétaires » -, le secrétaire général situe le conflit à égalité d'importance avec le référendum et lie les motifs de la colère belge aux problèmes posés aux travailleurs français. Outre les conséquences de la « défaite » congolaise infligée aux « colonialistes » tentés de regagner sur le dos des salariés la perte des profits assurés jusque-là par « l'exploitation esclavagiste », Benoît Frachon met en cause le Marché commun, responsable de la fermeture de mines et de la montée du chômage. Comme « chez nous », poursuit-il, le gouvernement veut imposer une politique d'austérité dont les salariés feraient les frais. « C'est nous aider nous-mêmes que de soutenir [le] grand combat » des grévistes belges, note pour sa part Yves Moreau<sup>56</sup>, formule reprise presque mot pour mot par le bimensuel de la CGT<sup>57</sup>. Jacques Kahn enfonce le clou : « la Belgique, comme la France vit sous la dure loi du Marché commun » et subit la domination des « mêmes trusts des deux côtés de la frontière »<sup>58</sup>.

Les militants français ne sauraient s'étonner davantage de la mise en cause des chefs réformistes. La stigmatisation tarde, toutefois à s'exprimer publiquement. Inopportune et inaudible au plus fort du mouvement, lorsque le parti socialiste belge se tient aux côtés des grévistes, elle devient

---

<sup>48</sup> *Liberté* du 29 décembre 1960 et du 7 janvier 1961.

<sup>49</sup> *Ibid.* le 27 décembre 1960.

<sup>50</sup> *Ibid.* Le gouvernement fera état de 1 700 actes de sabotage. *Bulletin de la presse internationale*, semaine du 29 décembre 1960 au 19 janvier 1961. Arch. CGT. Arch. du SI, 65 CFD 11.

<sup>51</sup> *Liberté* du 3 janvier 1961. *Bulletin de la presse internationale*, semaine du 29 décembre 1960 au 19 janvier 1961.

<sup>52</sup> Mot d'ordre lancé par André Renard. *Bulletin de la presse internationale*, semaine du 29 décembre 1960 au 19 janvier 1961.

<sup>53</sup> *Liberté* du 10 janvier 1961 en dénombre 130. Le 21, elle recense 150 emprisonnés à Liège, 74 à Charleroi, 40 à Bruxelles auxquels s'ajouteraient des dizaines d'autres à Anvers, Gand ou Mons.

<sup>54</sup> On en compte quatre : un à Bruxelles, deux à Liège. *Liberté* des 31 décembre 1960, 9 janvier et 18 janvier 1961. Un quatrième décédera à Liège des suites de ses blessures. *Bulletin de la presse internationale*, semaine du 20 au 25 janvier 1961.

<sup>55</sup> *L'Humanité* du 24 décembre 1960.

<sup>56</sup> *Ibid.* le 26 décembre 1960.

<sup>57</sup> *Le Peuple* du 15 janvier 1961.

<sup>58</sup> *L'Humanité* du 28 décembre 1960.

d'actualité à partir du 11 janvier. D'abord feutrée, elle joue sur les sous-entendus, évoque le souci des « leaders socialistes » de ramener la lutte sur le terrain parlementaire et relève que le quotidien du PSB note un début de reprise du travail<sup>59</sup>. La critique vise Achille Van Acker, ancien Premier ministre rompu aux combinaisons politiciennes, dont les démarches en vue de l'« apaisement » sont qualifiées de « perche tendue » à Eysken<sup>60</sup>. La suspicion de « tractations » troubles s'étend, le 12, à « certains dirigeants socialistes » que la presse communiste oppose à la fermeté des dirigeants de la FGTB que l'on dit favorables au boycott du débat parlementaire du projet litigieux de Loi unique et à la démission des élus du PS<sup>61</sup>. Le 19, le BP recommande de « faire connaître la position des dirigeants du PSB, dont certains ont tout fait pour porter un coup au mouvement »<sup>62</sup>. Sévère, l'énoncé prend acte, néanmoins, de la combativité manifestée par nombre de cadres syndicaux et socialistes. A défaut d'en saisir les causes, les communistes, attentifs aux ruptures qui menacent le pilier socialiste belge, se gardent d'insulter l'avenir. Soucieux de l'évolution de la situation française, ils savent que leur sortie du ghetto politique passe par un rapprochement de la SFIO et la conclusion d'accords de sommet en complément de la traditionnelle tactique d'unité à la base. Paradoxalement, la CGT ménage moins la SFIO. Le 4 janvier, Benoît Frachon s'en prend à l'attitude du parti français, accusé de « torpiller les grèves » à la différence de son homologue belge<sup>63</sup>. A la fin du mois, cette bienveillance s'épuise. L'hebdomadaire de la CGT déplore les « faiblesses de certains éléments » du PSB et met en cause la « direction réformatrice de la FGTB »<sup>64</sup>. Le coup de griffe marque un infléchissement, mais ne modifie pas le choix cégétiste de tenir la FGTB comme son interlocuteur exclusif.

Les critiques pleuvent, en revanche, sur la Confédération des syndicats chrétiens (CSC). Le 29 décembre, la direction du PCF conseille de « souligner le rôle néfaste des syndicats chrétiens »<sup>65</sup>. Le 31 décembre, Léon Mauvais qualifie de « nuisible » l'influence de l'Eglise sur le mouvement syndical<sup>66</sup>. Les cégétistes renchérissent, condamnant l'alignement de la CSC derrière « les directives » du cardinal Van Roey<sup>67</sup>. Si *La Vie ouvrière* monte en épingle les dissidences dans les rangs de la centrale chrétienne, *L'Humanité* s'emporte contre « les pontifes du syndicalisme clérical [qui] font le jeu de la police »<sup>68</sup>. Sans jamais attaquer la CFTC, mais sans songer non plus à lui proposer d'organiser ensemble des initiatives de solidarité, la CGT conclut sa dénonciation de la CSC sur les méfaits du pluralisme syndical<sup>69</sup>.

La dimension fédéraliste du conflit intrigue les militants français tentés d'y déceler une dérive aussi regrettable qu'incongrue. En foi de quoi, ils évitent d'en parler autrement qu'à travers le constat de la force du mouvement en Wallonie, sa solidité à Bruxelles et sa moindre extension en Flandre que peine à masquer la mobilisation des dockers d'Anvers. L'incompréhension reste totale le 19 janvier, quand Raymond Guyot fait sien le réquisitoire du PCB contre le « mot d'ordre de séparation de la Wallonie et de la Flandre (...), élément négatif qui a empêché l'unité complète de la classe ouvrière »<sup>70</sup>. Audible en France où le régionalisme n'a pas bonne presse dans la gauche politique et syndicale, le reproche compromet les ouvertures et les coopérations ébauchées avec les syndicalistes wallons sur fond de proximités rhétoriques, sinon idéologiques.

Les urgences de la solidarité aidant, les cégétistes évacuent les questions litigieuses de stratégie syndicale internationale. La retenue qui sied aux premiers contacts avec leurs interlocuteurs belges n'explique pas, toutefois, la discrétion maintenue sur certaines revendications majeures dont la

---

<sup>59</sup> *Liberté*, le 7 janvier 1961.

<sup>60</sup> *L'Humanité* du 11 janvier 1961.

<sup>61</sup> *Liberté* du 11 janvier 1961.

<sup>62</sup> Décisions du BP, le 19 janvier 1961. ADSSD. Archives du PCF, 2 NUM\_4/4.

<sup>63</sup> Editorial, *La Vie ouvrière* du 4 janvier 1961.

<sup>64</sup> *La Vie ouvrière* du 29 janvier 1961.

<sup>65</sup> Décisions du BP, le 29 décembre 1960. ADSSD. Archives du PCF, 2 NUM\_4/4.

<sup>66</sup> *L'Humanité* du 31 décembre 1960.

<sup>67</sup> *La Vie ouvrière* du 11 janvier 1961 reproduit les propos du primat de Belgique, archevêque de Malines, contre « des grèves désordonnées et déraisonnables », condamnables « par tous les honnêtes gens et tous ceux qui ont encore le sens de la justice et du bien commun ».

<sup>68</sup> *L'Humanité* du 31 décembre 1960.

<sup>69</sup> *La Vie ouvrière* du 29 janvier 1961.

<sup>70</sup> Décisions du BP, le 19 janvier 1961. ADSSD. Archives du PCF, 2 NUM\_4/4.



portée dépasse le royaume, tels que la souveraineté des producteurs et le contrôle des conditions de travail et de l'emploi, qui nourriront les réflexions de Cornélius Castoriadis ou d'Ernest Mandel. Ce dernier, militant trotskiste en vue et membre de la FGTB, discerne ainsi, derrière l'échec immédiat de « la première grève générale dans l'histoire du mouvement ouvrier européen », la promesse de « réorganisation de l'économie sur une base socialiste »<sup>71</sup>.

## Conclusion : une parenthèse bientôt refermée

En mars 1961, une réunion du secteur international de la CGT examine les suites à donner aux contacts noués pendant la grève. Avertie des obstacles à surmonter, Germaine Guillé conseille de ne pas chercher à « arracher » des changements<sup>72</sup>, mais note que « les camarades belges sont d'accord » pour rester en relation et procéder à l'échange régulier des journaux syndicaux. Prudente, elle n'estime pas moins que la démission de Renard « peut changer les choses ». Dans l'immédiat, Germaine Guillé engage les fédérations à inviter des responsables de la FGTB à leurs prochains congrès. Au scepticisme du délégué de l'UGFF répondent les assurances déjà reçues par son camarade du Livre d'une participation belge, laquelle est également envisagée dans le Textile sous la condition d'un rassemblement commun préalable et peu probable avec FO. Aux dires du représentant des postiers, le secrétaire général de la fédération belge aurait promis de rendre visite aux syndicalistes français à l'occasion de son prochain séjour à Paris. Les liens se révèlent toutefois assez distendus pour qu'aucune délégation de la FGTB n'assiste, en mai, - au congrès de la CGT. Le rapport d'activité présenté par Léon Mauvais ne dit pas un mot du conflit de l'hiver auquel Germaine Guillé fait, seule, une chaleureuse, mais brève allusion<sup>73</sup>. En quête d'éventuelles convergences, notamment à propos du Marché commun, un document confédéral interne, postérieur à mai 1961, évalue les revendications de diverses fédérations belges sans rien dire d'éventuels projets de coopération<sup>74</sup>. Au total, la moisson apparaît bien maigre.

En Belgique, malgré l'échec immédiat du mouvement, le remplacement du ministère Eyskens par un gouvernement de coalition, ouvert aux socialistes et plus sensible aux attentes sociales et régionales, atténue l'amertume des grévistes que rien ni personne n'invite à la revanche. Les perspectives ébauchées au plus fort des manifestations de solidarité ne sont plus de saison. Mais il y a plus. Les relations de confiance tissées entre les militants de la CGT et de la FGTB, essentiellement wallons, avaient une forte charge personnelle que met à mal le renouvellement des directions syndicales belges. Minoritaires dans les instances de la FGTB et du PS, plusieurs des principales figures de la grève, à commencer par André Renard, quittent leurs fonctions<sup>75</sup>. Ces démissions illustrent le repli sur la Wallonie que traduit encore la création du Mouvement populaire wallon sous la double enseigne de l'ouvriérisme et du fédéralisme francophone. Le prolongement des contacts avec la CGT se ressentira de la reconversion de militants qui, du côté belge, en avaient été les principaux acteurs. En France même, le tournant de l'année 1962, marqué par la fin de la guerre d'Algérie modifie la donne. Tandis que le PCF sort de son isolement politique, l'actualité sociale reprend des couleurs. La grève des mineurs de 1963, unitaire et victorieuse, met le régime gaulliste en difficulté et entame sa popularité dans les milieux populaires<sup>76</sup>. Une dynamique inédite s'enclenche qui, foncièrement hexagonale, ne se soucie guère plus du devenir de travailleurs belges assagis que des questions soulevées par leur mouvement.

---

<sup>71</sup> Mandel E., « Les grèves belges », *Les Temps Modernes*, avril 1961, p. 1330.

<sup>72</sup> Réunion du 4 mars 1961. Arch. CGT. Arch. du SI, 5 CFD 103.

<sup>73</sup> Lorsqu'elle évoque « la magnifique bataille de nos camarades belges contre la loi Eyskens », *Compte-rendu du 23<sup>e</sup> congrès de la CGT, Ivry/Seine, 28 mai-2 juin 1961*, p. 124.

<sup>74</sup> Note sur la Belgique. Arch. CGT. Arch. du SI, 5 CFD 103.

<sup>75</sup> Démissions des instances de la FGTB minutieusement pointées dans un document interne de la CGT. *Ibid.*

<sup>76</sup> Pigenet M., La grève des mineurs de 1963 in Andrieu C., Braud P., Piketty G. (dir.), *Dictionnaire De Gaulle*, Paris, Robert Laffont, 2006, p. 580-581.